

lons veulent construire, au milieu des plaines de Champagne, sur la colline de Dormans, indiquée par le maréchal Foch, une chapelle commémorative de la double victoire miraculeuse de la Marne. A Douaumont, l'évêque de Verdun doit offrir un monument de souvenir et de prière aux héros tombés pour la défense de la glorieuse citadelle.

En même temps que l'on s'apprête à chanter les louanges du Christ en hymnes de pierres, on le remercie, dans les anti-ques pèlerinages français, de s'être affirmé une fois de plus, ainsi que parlaient nos aïeux, " l'ami des Francs ". Les traditionnelles démonstrations de piété populaire, interrompues pendant la tourmente, renouent les anciennes coutumes avec une intensité rajeunie. L'archevêque de Montréal était en admiration, voici quelques semaines, à Angers, devant la splendide procession de la Fête-Dieu qui conduisait tout un peuple à travers tous les quartiers d'une grande ville respectueuse. Il eut éprouvé, ces jours-ci, la même émotion enthousiaste, à la vue du grand " Pardon " de Guingamp, transformant la vieille cité bretonne en un sanctuaire immense.

Parmi ces manifestations de ferveur publique, il en est une qui mérite une mention spéciale. Elle affirme, en effet, non seulement la permanence encore avivée de la piété française, mais aussi, malgré certains retours offensifs des préjugés parlementaires, un esprit nouveau dans l'administration gouvernementale. Il s'agit des solennités qui furent célébrées, le 3 juillet, sur le mont Saint-Michel.

De tout temps, la France a prié le grand archange comme un protecteur national. Et saint Michel, au surplus, a daigné, maintes fois, se montrer bon Français. Par une intervention qui remonte aux origines de notre histoire, il a choisi nos rivages pour y dresser l'un des plus merveilleux monuments de son culte. Plus tard, répondant aux hommages élevés vers lui